

# Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) en situation de réfugiés : Un cadre d'action multisectoriel

Une initiative du HCR et de Save the Children

## Qu'est-ce ?

Le Cadre est conçu comme un outil pour aider à intégrer les politiques, les normes et les orientations internationales sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (ANJE) avec tous les autres secteurs opérant dans le contexte.

## Pourquoi est-ce important ?

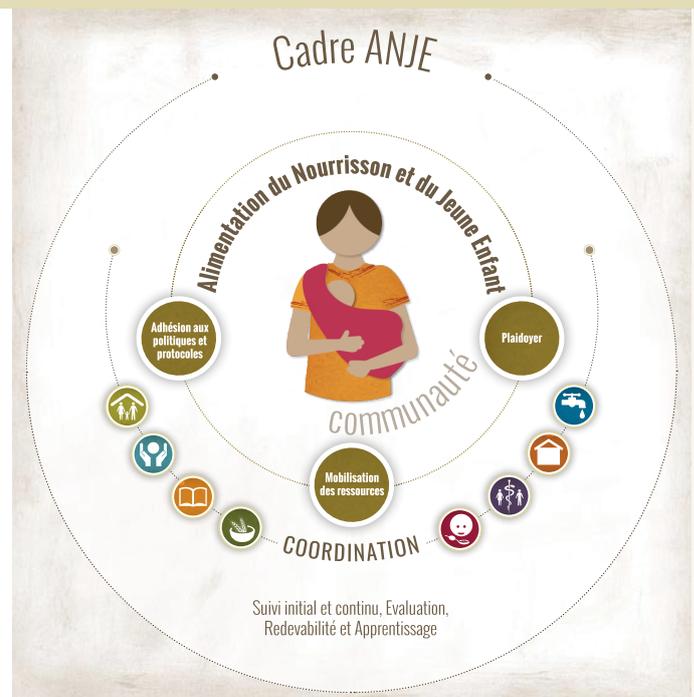
La plupart des enfants ne meurent pas à cause de conflits ou de catastrophes naturelles en soi, mais plutôt en raison de pénuries de nourriture et d'eau potable, de soins de santé inadéquats et de mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène. **La protection et la promotion de l'ANJE optimale dans les situations de réfugiés est cruciale pour la survie, la croissance et le développement sains chez les nourrissons et les jeunes enfants.** La protection, la promotion et le soutien des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) font de plus en plus partie des interventions humanitaires, mais il s'avère encore difficile de mobiliser les ressources spécifiques et d'attirer l'attention générale sur l'ANJE.

Par conséquent, le meilleur espoir d'éviter les handicaps et la mortalité qui en résultent, et qui sont si fréquents chez les enfants en situations d'urgence, est de s'assurer que ces derniers reçoivent les bons soins et la nourriture adéquate.

## Quel est son but ?

Le but du Cadre est de fournir des orientations dans tous les secteurs sur ce qui doit être envisagé pour créer un **environnement « favorable aux nourrissons et aux jeunes enfants »** et pour faciliter l'ANJE optimale dans les situations de réfugiés.

Le Cadre encourage spécifiquement la protection des femmes enceintes et allaitantes (FEA), ainsi que celle des nourrissons et des jeunes enfants par l'intégration multisectorielle des activités adaptées à l'ANJE en tirant parti de tous les points de contact avec les FEA, les nourrissons, les jeunes enfants et leurs responsables. Ce Cadre vise à placer l'ANJE au premier rang des priorités dans les réponses humanitaires.



Le point principal dans l'infographie du Cadre (ci-dessus) est la mère et le bébé. Ils sont soutenus par la communauté dans laquelle ils vivent, ce qui affecte de près les pratiques de l'ANJE. Le cercle autour d'eux représente des actions de haut niveau à prendre en considération telles que le plaidoyer, la mobilisation des ressources et l'adhésion aux politiques et aux lignes directrices. Un effort coordonné entre **tous les secteurs** et l'ANJE assure la protection des droits des enfants jusqu'à 2 ans et des FEA. Le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (SERA) garantissent la qualité.

## Où devrait-il être utilisé ?

Le Cadre s'applique à toutes les **opérations concernant les réfugiés**, notamment la phase initiale d'une crise d'urgence ainsi que les crises prolongées et chroniques. Avec une adaptation minimale, il serait également applicable dans les contextes situés en dehors des camps, y compris auprès des réfugiés vivant en communautés d'accueil, en zones urbaines et en milieux ruraux, ainsi que pour les communautés d'accueil elles-mêmes.

## Quels sont ses principaux objectifs ?

### Action 1 : Plaider pour que les parties prenantes concernées tiennent compte de l'ANJE

- Le plaidoyer est effectué afin d'influencer les parties prenantes concernées pour tenir compte de l'ANJE lors de la planification d'une intervention humanitaire.

### Action 2 : Mobiliser des ressources pour l'ANJE

- Toutes les parties prenantes accordent une priorité plus élevée à l'ANJE dans leurs opérations et recherchent activement des ressources.

### Action 3 : Approuver les politiques clés et se conformer aux normes opérationnelles

- Les politiques clés et les normes opérationnelles qui permettront la protection de l'alimentation des nourrissons et la promotion d'une ANJE adéquate sont approuvées et mises en œuvre.

### Action 4 : Sélectionner les activités d'ANJE appropriées

- Les besoins spécifiques des nourrissons, des enfants et des FEA en contextes de réfugiés sont activement pris en compte dans tous les secteurs, et les activités appropriées d'ANJE sont sélectionnées.

### Action 5 : Intégrer l'ANJE aux autres secteurs

- Des occasions sont identifiées et des activités sont mises en place en collaboration avec tous les secteurs et la communauté afin de soutenir une programmation d'ANJE opportune et appropriée.

### Action 6 : Coordonner les activités adaptées à l'ANJE

- L'efficacité, la couverture et l'efficacité des interventions adaptées à l'ANJE sont renforcées par la coordination.

### Action 7 : Mettre en œuvre le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage

- La qualité de la mise en œuvre est assurée par le suivi, l'évaluation, la mise en place de mécanismes de responsabilité et l'apprentissage par l'expérience.

## Que trouve-t-on dans les chapitres sectoriels ?

Le Cadre comporte des chapitres sectoriels où l'on trouve :

- Objectifs stratégiques communs pour le secteur et l'ANJE.
- Principales activités intégrées entre le secteur et l'ANJE à prioriser lors d'une intervention.
- Possibilités générales de collaboration entre le secteur et l'ANJE.
- Ressources.

### Qui devrait l'utiliser ?

- HCR et partenaires (y compris d'autres agences de l'ONU)
- Personnel national et international
- Cadres supérieurs
- Gestionnaires des programmes
- Conseillers techniques
- Personnel de terrain
- Spécialistes et non spécialistes en ANJE
- Autorités locales et nationales

### Le Cadre s'applique à tous les secteurs :

- Gestion de camp
- Protection de l'enfance
- Éducation
- Sécurité alimentaire et moyens de subsistance
- Nutrition
- Santé publique
- Habitat et abris
- Eau, assainissement et hygiène (EAH)



© UNHCR/Georgina Goodwin

Pour plus d'informations sur le Cadre, veuillez consulter : <https://www.unhcr.org/nutrition-and-food-security.html>